

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSA ESCALADE

Date : Vendredi 20 juin 2025

Lieu : Maison des Associations – Antibes

Heure : 19h00

1. Ouverture de la séance

Le 20 juin 2025, à 19h00, les membres de l'association ASSA Escalade se sont réunis à la Maison des Associations d'Antibes, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de leur président, Monsieur Franck FERRONT.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Franck FERRONT, assisté de Monsieur Philippe DUPLEIX (vice-président), Madame Stéphanie DELHOMENEDE (trésorière), Madame Laetitia RAVE (responsable section enfant), Monsieur Thomas PRIOLO (responsable section adulte), Monsieur Jean RAVE (secrétaire).

2. Vérification du quorum

Le quorum statutaire étant fixé à 1/8 des membres, soit 45 personnes, il est constaté que 87 adhérents sont présents ou représentés (dont 42 procurations).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité :

- Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- Vérification du quorum
- Rapport moral du Président (vote)
- Rapport financier du Trésorier (vote)
- Présentation et vote des cotisations 2025-2026
- Projets pour la saison 2025-2026
- Questions diverses
- Élection du Conseil d'Administration

4. Rapport moral du Président

Le Président rappelle le caractère d'intérêt général de l'association, habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Il présente les résultats et activités de la saison écoulée :

- 365 licenciés (-5% par rapport à 2024)
- 14,2% des licenciés FFME du département 06
- +1434% de croissance depuis l'affiliation FFME

Les activités ont été nombreuses :

- 11 événements organisés, dont la Fête des Sports, WEI, Téléthon, repas de Noël, voyages

(Croatie)

- Participation active à la vie sportive locale

Le club a organisé de nombreuses sorties (falaise, canyon, grande voie) et s'est doté de nouveaux équipements : crashpads, casques, sacs à corde, matériel canyon, etc.

Le minibus a parcouru 11 838 km, pour un coût de 3 640 € (hors entretien).

Des remerciements sont adressés aux encadrants et bénévoles pour leur investissement permanent.

La structuration du club a évolué avec l'apparition de petits comités thématiques pour renforcer la participation.

L'Assemblée adopte le rapport moral à l'unanimité (87 votes favorables).

5. Rapport financier du Trésorier

Le trésorier présente le résumé de l'expert-comptable :

- Trésorerie au 31 mars 2025 : 55 957 €

- Résultat net : 3 757 € (+65%)

- Chiffre d'affaires : 113 942 €

- Subventions reçues : 17 635 €

- Charges d'exploitation : 127 819 €

Les subventions proviennent de la Mairie d'Antibes, du Département, du PSTO, du PSF, et du Comité Paralympique.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité (87 votes favorables).

6. Cotisations 2025-2026

Le Trésorier présente les nouveaux montants des cotisations, ajustés en fonction de l'augmentation des coûts de licence et des charges d'encadrement.

Pour les adultes :

- Adhésion : 135 €

- Licence FFME + CT + Ligue : 79 €

- Cours débutant : 86 €

- Confirmé : 101 €

- Avancé : 76 €

Pour les enfants :

- Adhésion : 135 €

- Licence FFME : 66,50 €

- Cours loisirs : 107,50 €

- Compétition : 213,50 €

- Participation tenue : 12 €

Pour les réductions et facilités:

- 50€ de réduction par famille si au moins 2 adhérents dont 1 enfant

-Eligible au 50€ Pass'Sport

-Adhésion déductible d'impôts à 66% (!! partie adhésion de la cotisation : 135€)

-Renoncement de frais déductible d'impôts

-Réduction FFME en mai

- Réduction prix cours à chaque vacances scolaires au prorata restant
- 50% prix adhésion pour le Sport Santé, +60 ans
- 100% cotisation pour les membres du bureau
- 100% cotisation pour 5 grimpeurs dans le 7++ qui partagent leurs conseils
- Formations en contrepartie d'encadrement (hors heures de stage)
- Rédaction de facture à la carte pour demande Comité Entreprise
- Païement en 2 fois possible à demander au responsables inscriptions avec justificatif

Les votes relatifs aux nouvelles cotisations adultes et enfants ainsi que la reconduction des réductions et facilités sont adoptés à l'unanimité.

7. Projets et résolutions pour la saison 2025-2026

L'Assemblée approuve successivement les résolutions suivantes :

- Cotisation gratuite pour 5 grimpeurs confirmés ($\geq 7a$) : 65 voix pour, 11 abstentions, 11 contre
- Reconduction du budget RSO : 85 pour, 2 abstentions
- Budget de 1 000€ pour l'encadrement IME : adopté à l'unanimité
- Budget de 4 000€ pour la compétition enfant : adopté à l'unanimité
- Mise en place d'une caution de 10€ sur les t-shirts enfants : adoptée
- Suppression de la participation club aux repas/voyages : adoptée (75 pour, 12 abstentions)
- Participation minibus au-delà de 500 km : 0,15€/km : adoptée

8. Élection du Conseil d'Administration

L'Assemblée approuve l'élection du Conseil d'Administration pour la saison 2025-2026 à l'unanimité (87 votants).

Liste des membres élus au Conseil d'Administration :

- **Thomas PRIOLO** — Responsable section adulte, pédagogique, WEI/WED, SPOND — Bureau
- **Claire DOMENECH** — Inscriptions, compétition, WEI/WED, réseaux sociaux, SPOND, événementiel, yoga — Possiblement Bureau
- **Franck FERRONT** — Responsable RSO — Bureau
- **Céline MARIN** — Responsable réseaux sociaux — Non bureau
- **Carole LASSALLE** — Responsable prévention des violences — Bureau
- **Laetitia RAVE** — Responsable compétition — Bureau
- **Paul BOUCHE** — Section adulte, WEI/WED, prêt matériel, prévention des violences — Non bureau
- **Sébastien LE LAYEC** — Responsable section enfant — Possiblement Bureau
- **Alexandra DELLA-MARCA** — Section enfant/compétition — Non bureau
- **Jean RAVE** — Événementiel, ROY, relation Mairie — Possiblement Bureau
- **Leslie MORENO** — Réseaux sociaux enfants — Non bureau
- **Sandrine DADEVILLE** — Responsable section enfant — Non bureau
- **Thomas ORY** — Section adulte, compétition, SPOND — Non bureau
- **Stéphanie DELHOMENEDE** — Responsable ROY — Bureau
- **Philippe DUPLÉIX** — Canyon, EPI, SPOND, prêt matériel, boutique, Mairie, camionnette —

Bureau

- David LAGANE — Responsable canyon — Possiblement Bureau

9. Clôture

L'Assemblée est levée à 22h00 après remerciements du Président pour la participation active des membres.

Fait à Antibes, le 20 juin 2025

Le Président

Franck FERRONT



Le Secrétaire de séance

Jean RAVE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written on a light-colored background.